

Vigie eau : mieux comprendre les restrictions en cours



Une nouvelle plateforme « *Vigie Eau* » est ouverte pour mieux comprendre les restrictions en eau sur sa commune, mais aussi dans toutes les communes de France. Elle a été lancée par le ministre de la Transition écologique, Christophe Béchu, mardi 11 juillet dernier.

Pour y accéder c'est simple :

- 1- Allez sur <https://vigieau.gouv.fr>
- 2-Indiquez votre adresse postale.
- 3-Retrouvez les restrictions en cours sur Beaufort-en-Anjou.

En plus des restrictions, des éco-gestes vous sont proposés pour limiter la consommation d'eau à l'échelle individuelle. Un bon moyen de préserver les ressources en eau et d'éviter que la situation s'aggrave.

Il existe quatre niveaux de restrictions en eau : Vigilance, Alerte, Alerte renforcée et Crise. Chacune d'entre elles vous informe des réglementations en cours pour l'arrosage, le nettoyage...